



FESTIVAL LINGUE IN SCENA! – LANGUES EN SCÈNE ! SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE TURIN

Concours LINGUE IN SCENA!: IO SCRIVO PER TE
***Appel à concours d'écriture théâtrale ouvert aux 15-25 ans
résidant en Italie, France ou Allemagne.***

PRÉAMBULE

L'appel à concours s'inscrit dans le projet Lingue in scena! – Langues en scène!, festival Jeunes de théâtre plurilingue, dont la 12^e édition aura lieu à Turin en mai 2012, et qui constitue depuis sa création une expérience multiculturelle de qualité pour les jeunes générations pratiquant l'art dramatique. Ces dernières années, nombre de spectacles plurilingues de grands dramaturges européens ont été produits. Pour l'édition 2012, c'est *Mère courage et ses enfants* de B. Brecht qui a été retenue et sera représentée dans une version plurilingue. La remise des prix du concours aura lieu durant le Salon International du livre de Turin les 11 et 12 mai 2012.

ART. 1 – OBJET

Le groupe de projet Lingue in scena! en collaboration avec le Salon du livre de Turin et l'association théâtrale Itaca lance un grand concours d'écriture d'une œuvre dramatique originale. L'objectif est de promouvoir l'écriture dramatique, d'offrir une occasion créative et formative aux jeunes passionnés de théâtre et d'encourager activement l'écriture de nouveaux textes pour le théâtre contemporain.

Les textes seront sélectionnés par un jury composé de professionnels du théâtre, de représentants du Salon du livre, des institutions partenaires du Festival et des organismes linguistiques.

ART. 2 – THÈME

Le texte devra avoir pour sujet au moins l'un des thèmes suivants :

- Conflits contemporains
- Réfugiés, frontières et migrations
- Les femmes et la guerre

ART. 3 – CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

1. le concours est ouvert aux auteurs de nationalité italienne, française et allemande, et dont l'âge est compris entre 15 et 25 ans.
2. chaque candidat ne peut concourir qu'avec un seul texte.
3. le texte, sous peine d'exclusion du concours, devra être rédigé dans l'une des langues suivantes : italien, français, allemand.
4. le texte doit être en un acte.
5. le texte doit avoir une longueur maximale de 10 pages.





6. le texte doit être original.
7. le texte doit être inédit et n'avoir jamais été représenté.

ART. 4 – MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les textes devront être envoyés par email à l'adresse suivante scriviteatro@gmail.com, et ce impérativement avant le 15 mars 2012. Les textes reçus après cette date ne seront pas autorisés à concourir.

- copie texte présenté au concours au format pdf
- bref *curriculum vitae* de l'auteur;
- scan du formulaire de participation dûment rempli et signé (modèle joint au présent document)
- scan de la carte d'identité en cours de validité du candidat
- Pour les étrangers, outre le scan de la carte d'identité, le scan du permis de séjour valide ou de la demande de renouvellement

ART. 5 – PROCÉDURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury sera composé des représentants du groupe de projet *Lingue in scena* !, de représentants du Salon du livre de Turin et de professionnels du théâtre. Le jury évaluera les textes sur la base des critères suivants :

- qualité artistique et stylistique du texte (/25)
- expressivité et originalité du texte (/15)
- adéquation du sujet avec le thème du concours (/10)

La décision du jury est sans appel.

Les gagnants seront avertis par email, à l'adresse électronique indiquée sur le formulaire d'inscription au concours. Les résultats du concours seront également publiés au plus tard le 15 avril 2012 sur les sites internet suivants :

www.comune.torino.it; www.torinocultura.it ; www.salonelibro.it; www.goethe.de;
www.france-italia.it; www.itaca-teatro.it;

ART. 6 – REMISE DES PRIX

Seront primés un texte en italien, un texte en français et un texte en allemand.

Les gagnants (un pour chaque langue) se verront remettre leur prix le 12 mai 2012 au Salon du livre de Turin, où une synthèse des textes primés sera présentée sous forme de lecture. Une représentation scénique est également prévue le vendredi 11 mai 2012 au théâtre Astra de Turin, en guise de prologue à la représentation plurilingue de *Mère courage et ses enfants*, de Bertold Brecht. Le voyage et l'hébergement des gagnants pour les 11 et 12 mai 2012 seront pris en charge par le Salon du Livre de Turin.

ART. 7 – DROIT DE REPRODUCTION ET DIFFUSION

Les textes en compétition seront réunis et publiés sur les sites internet suivants :





www.comune.torino.it; www.torinocultura.it ; www.salonelibro.it; www.goethe.de; www.france-italia.it; www.itaca-teatro.it. L'organisation se réserve un droit exclusif sur les œuvres présentées, qui pourront être utilisées en vue d'une publication, mais toujours en citant l'auteur. L'organisation se réserve le droit de refuser les textes dont certains contenus ou références de nature politique, religieuse ou éthique pourraient léser le droit de tiers, en tant que contraires aux normes en vigueur et/ou considérés, en vertu du jugement sans appel (bien que motivé) de l'organisation citée à l'article 5, contraires aux valeurs promues par la ville de Turin (ou même seulement inopportuns), conformément au Statut albertin.

ART. 8 – DROITS ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTS

Chaque candidat est responsable de la forme et de l'objet du texte proposé, dégageant ainsi les organisateurs de toute responsabilité. Il incombe en outre aux candidats d'informer les éventuelles personnes impliquées ou citées dans leur texte, dans les cas et selon les modalités prévues par le décret-loi italien 196/2003 (cf. art. 10), et d'en obtenir l'autorisation de diffusion. Ces autorisations libératoires devront être produites si les organisateurs du concours en font la requête.

Chaque candidat déclare détenir tous les droits sur le texte original, conserve la propriété des œuvres transmises mais en cède aux organisateurs le droit d'usage illimité non exclusif, à toutes fins institutionnelles.

ART. 9 – CONTACTS ET INFORMATIONS

L'appel à concours, les formulaires à remplir ainsi que tous les renseignements concernant le concours seront disponibles sur le site de l'ambassade de France en Italie (www.france-italia.it), sur le site de la mairie de Turin (www.comune.torino.it/lingueinscena) ainsi que sur les sites suivants : www.torinocultura.it ; www.salonelibro.it; www.goethe.de; www.itaca-teatro.it.

Pour toute question et toute information complémentaire, contacter:
Stefania Ressico, Città di Torino stefania.ressico@comune.torino.it;
Carlotta Pavarin, Città di Torino carlotta.pavarin@comune.torino.it;
Maria de Libero, Goethe-Institut Turin delibero@turin.goethe.org ;
François Foti, Ambassade de France francois.foti@france-italia.it ;
Marion Lafouge, Ambassade de France marion.lafouge@gmail.com;
Marco Alotto Itaca-associazione teatrale, marco.alotto@itaca-teatro.it.

ART. 10 – INFORMATIONS RELATIVES AU DÉCRET-LOI ITALIEN 196/2003 SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

La participation au concours implique, en vertu de l'article 13 du Décret-loi italien 196/2003 sur le traitement des données personnelles, que le candidat autorise les organisateurs du concours à traiter et à utiliser ses données personnelles en vue des communications inhérentes au concours lui-même et aux éventuelles communications ou initiatives futures. La transmission de ces données et l'acceptation de leur traitement sont des conditions nécessaires pour participer au concours. Le titulaire du traitement des données personnelles est le groupe de projet « Lingue in scena! » ; la responsable en est Carlotta Pavarin, de la ville de Turin.

